

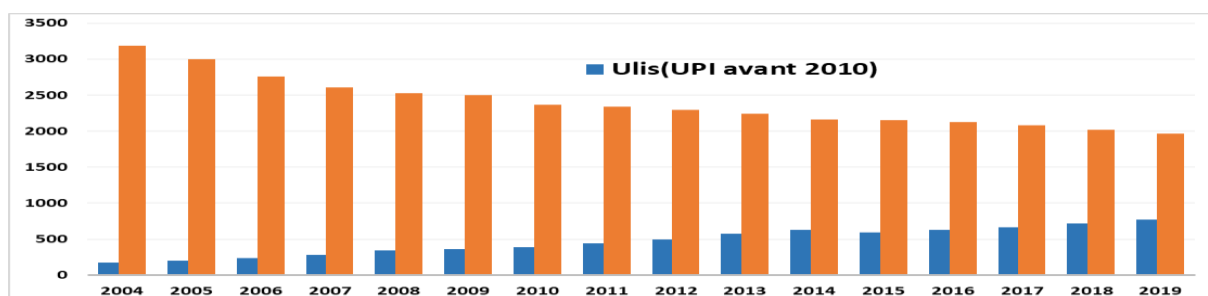
## Les élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) en 2019-2020 dans l'académie de Reims

À la rentrée 2019, 44 établissements du second degré (42 établissements publics et 2 établissements privés sous contrat) de l'académie de Reims accueillent 1 962 élèves dans des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) : 45 élèves dans le secteur privé et 1 917 élèves dans le secteur public. Par rapport à la rentrée 2018, l'effectif global est en baisse (- 53 élèves), mais les évolutions sont différentes selon le sexe, l'origine sociale des élèves, les territoires, les niveaux et les secteurs de formation.

### Chiffres clés

- 1 962** élèves à la rentrée 2020 dont
- 1 917** élèves dans les collèges publics et
- **53** élèves entre les rentrées 2018 et 2019.
- **1 200** élèves entre les rentrées 2004 et 2019.

**Graphique 1** Évolution, de 2004 à 2019, des effectifs d'élèves des Segpa et des Ulis dans l'académie de Reims



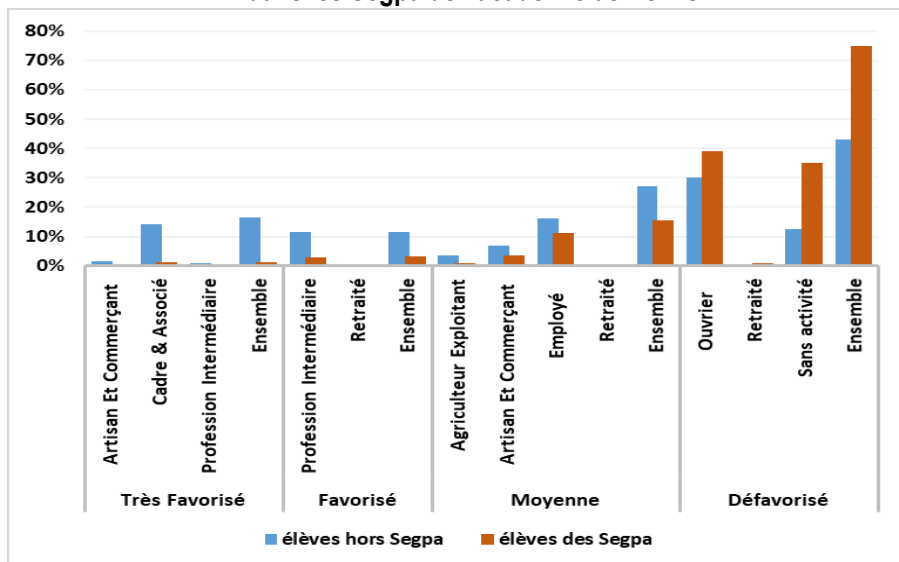
À près une baisse de 70 élèves dans l'académie à la rentrée 2018, le nombre d'élèves scolarisés dans des sections d'enseignement général professionnel adapté (Segpa), tous secteurs de formation confondus, baisse de nouveau (- 53 élèves) à la rentrée 2019. La baisse des effectifs d'élèves de ces sections observée depuis 2005 dans l'académie est à corréliser avec l'évolution des effectifs d'élèves accueillis dans d'autres dispositifs comme le dispositif Ulis (+ 593 élèves en Ulis et -1 200 élèves en Segpa entre les rentrées 2004 et 2019).

Comme pour l'ensemble du second degré, la baisse globale des effectifs d'élèves des Segpa observée cette année dans l'académie cache des disparités selon les niveaux de formation. Ainsi, dans le secteur public, les effectifs augmentent en 3<sup>ème</sup> (+ 6,5 % , soit + 33 élèves), mais baissent en 6<sup>ème</sup> (- 7,3 % , soit 30 élèves), en 5<sup>ème</sup> (- 7,7 % , soit 39 élèves) et en 4<sup>ème</sup> (- 3,5 % , soit 19 élèves). Dans le privé, les effectifs sont stables. Enfin, tous niveaux de formation confondus, les filles sont moins nombreuses que les garçons dans ces sections. Elles ne constituent que 40,9 % des inscrits à la rentrée 2019 (+ 0,3 point par rapport à 2018).

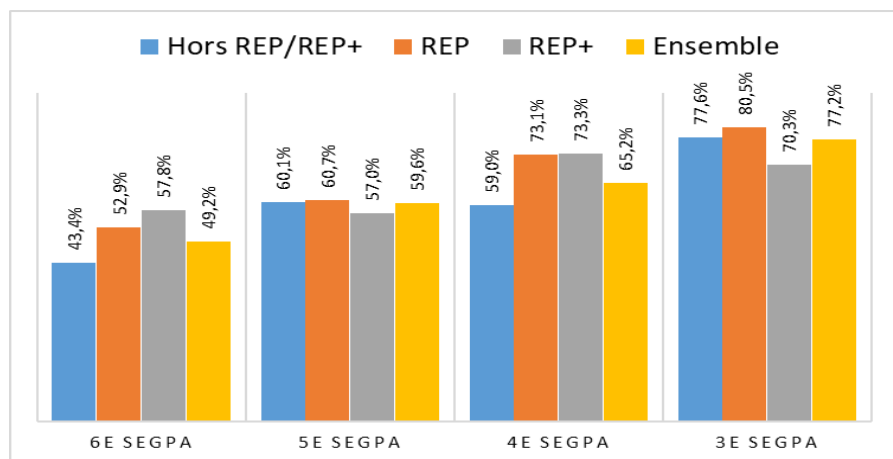
**Tableau 1** Répartition des effectifs d'élèves des Segpa de l'académie de Reims par niveau et secteur de formation

Niveaux de formation	2017			2018			2019			Variation 2019 /2018 en nombre d'élèves			Variation 2019 /2018 en %		
	Privé	Public	Ensemble	Privé	Public	Ensemble	Privé	Public	Ensemble	Privé	Public	Ensemble	Privé	Public	Ensemble
6E SEGPA	11	448	459	11	409	420	11	379	390	0	-30	-30	0,0%	-7,3%	-7,1%
5E SEGPA	18	529	547	11	509	520	13	470	483	2	-39	-37	18,2%	-7,7%	-7,1%
4E SEGPA	4	539	543	13	549	562	11	530	541	-2	-19	-21	-15,4%	-3,5%	-3,7%
3E SEGPA	4	532	536	8	505	513	10	538	548	2	33	35	25,0%	6,5%	6,8%
<b>Ensemble</b>	<b>37</b>	<b>2048</b>	<b>2085</b>	<b>43</b>	<b>1972</b>	<b>2015</b>	<b>45</b>	<b>1917</b>	<b>1962</b>	<b>2</b>	<b>-55</b>	<b>-53</b>	<b>4,7%</b>	<b>-2,8%</b>	<b>-2,6%</b>

**Graphique 2** Origine sociale des élèves accueillis, à la rentrée 2019, dans les Segpa de l'académie de Reims



**Graphique 3** Taux de retard scolaire des élèves accueillis dans les Segpa de l'académie de Reims



**NB :** Le retard scolaire est le retard d'un élève par rapport à son niveau prévu, provoqué par un ou des redoublements ou une entrée tardive dans le système scolaire....

**Tableau 2** Évolution des effectifs d'élèves des Segpa par département et par sexe

Département	2018			2019			évolution		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Ardennes	210	312	522	202	268	470	-8	-44	-52
Aube	183	257	440	150	260	410	-33	3	-30
Haute-Marne	111	170	281	113	161	274	2	-9	-7
Marne	314	458	772	337	471	808	23	13	36
<b>Académie</b>	<b>818</b>	<b>1197</b>	<b>2015</b>	<b>802</b>	<b>1160</b>	<b>1962</b>	<b>-16</b>	<b>-37</b>	<b>-53</b>

Dans l'académie, plus de deux élèves sur trois scolarisés dans une Segpa aux rentrées scolaires 2017, 2018 et 2019 sont issus de milieu social défavorisé : 77,1 % des élèves de cette section en 2017 viennent de ce milieu contre 76,5 % des élèves en 2018 (64,7 % au niveau national) et 75,0 % des élèves en 2019 (63,7 % au niveau national). De même, près d'un élève sur trois d'entre eux appartient à une famille dont la personne responsable est sans activité professionnelle, non retraitée. Dans cette formation, leur part s'établit à 31,6 % en 2017 contre 34,6 % en 2018 et 34,9 % en 2019. En lien avec ce constat, le niveau de vie des élèves de l'académie scolarisés dans les Segpa est faible par comparaison avec les élèves scolarisés dans un cursus hors Segpa (cf. graphique 2).

Dans l'académie, tous niveaux de formation confondus, la majorité des élèves accueillis dans des sections d'enseignement général et professionnel (Segpa) ont au moins un an de retard. Leur part s'établit à 64,0 % (61,3 % au niveau national) à la rentrée 2019. Par rapport à 2018, le taux de retard en Segpa a baissé de 19,6 points dans l'académie contre une baisse de 21,1 points au niveau national. Comme pour les autres formations, le taux de retard en Segpa varie selon le type d'établissement et le niveau de formation. À la rentrée 2019, 49,2 % des élèves de 6<sup>ème</sup> (- 13,2 points) sont en retard contre 59,6 % des élèves de 5<sup>ème</sup> (- 6,5 points), 65,2 % des élèves de 4<sup>ème</sup> (- 12,2 points) et 77,2 % des élèves de 3<sup>ème</sup> (- 11,5 points).

Parmi les départements de l'académie, la Marne est celui qui accueille plus d'élèves de Segpa dans l'académie (38,3 % des élèves) et enregistre une hausse de ses effectifs de cette formation à la rentrée 2019 (+ 4,7 %, soit + 36 élèves). Les effectifs des Ardennes, de l'Aube et la Haute-Marne reculent, respectivement de 10,0 points (soit - 52 élèves), 6,8 points (soit - 30 élèves) et de 2,5 points (soit - 7 élèves). Comme pour toute l'académie, cette tendance baissière des effectifs de certains départements de la région s'explique en partie par la progression des effectifs d'élèves accueillis dans d'autres dispositifs comme le dispositif Ulis .

**Champ**

Sont pris en compte les élèves du second degré scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère de l'éducation nationale.

**Définition**

Les Segpa accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables. Ils ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier au regard des éléments du socle commun.

**Réalisation**

**Service Prospective et Statistiques**  
**Victor NZOBOUNSA**, Ingénieur de recherche

Note

